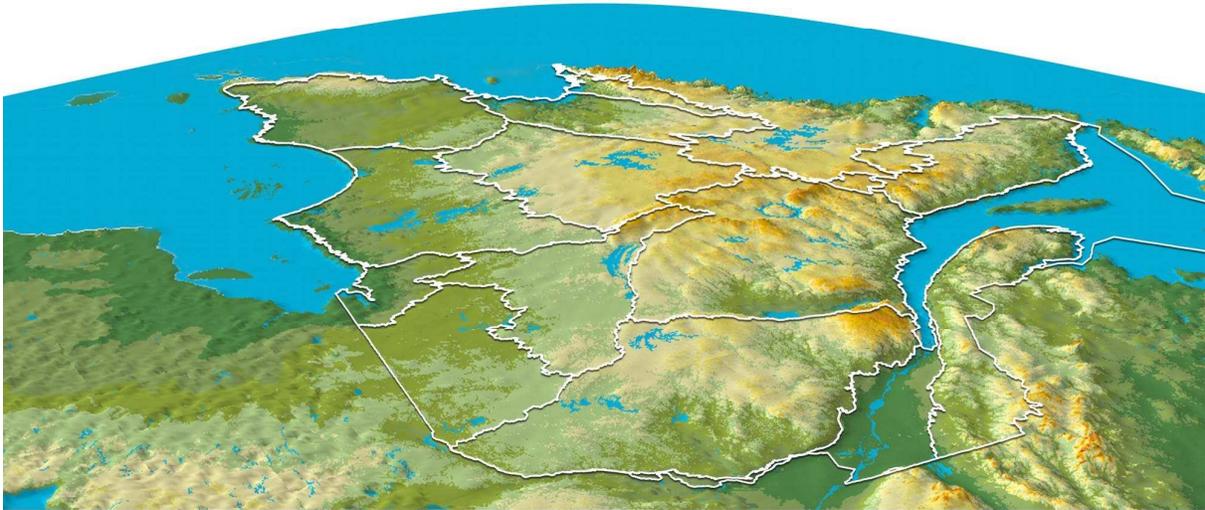


Guide d'utilisation du Cadre écologique de référence du Québec (CERQ)

Version de diffusion : 2018



Équipe Écologie et territoire
Direction de l'expertise en biodiversité

Avril 2018

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Référence à citer :

Direction de l'expertise en biodiversité, 2018. Guide d'utilisation du Cadre écologique de référence du Québec (CERQ), version de diffusion 2018. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Québec. 24p.

Table des matières

1 - Introduction	4
2 - Niveaux de perception du CERQ	5
3 - Organisation des données	7
4 - Consultation des données.....	10

Annexe 1 - Conditions d'utilisation des données géographiques du CERQ

Annexe 2 - Couverture cartographique du CERQ

Annexe 3 - Codification des dépôts de surface

Annexe 4 - Schéma de la base de données du CERQ

Annexe 5 - Tableau de comparaison des noms de provinces naturelles et de régions naturelles entre la version de diffusion 2018 et la version de diffusion 2013

1 - Introduction

Le Cadre écologique de référence du Québec (CERQ) est un outil de cartographie et de classification écologique du territoire québécois. Il appréhende le territoire du général au particulier, dans un système hiérarchique de niveaux de perception emboîtés. Le CERQ délimite des unités spatiales qui s'appuient principalement sur les formes de terrain, sur leur organisation spatiale et sur la configuration du réseau hydrographique, indépendamment des ressources que l'on y retrouve. Le CERQ cartographie et décrit le territoire pour comprendre son fonctionnement et pour évaluer les potentiels, contraintes et fragilités des écosystèmes qui le composent.

Ce guide d'utilisation du CERQ aborde principalement l'organisation et la consultation de la base de données du CERQ. Il fournit aussi des informations sur les niveaux de perception du Cadre écologique de référence, la couverture cartographique disponible et les conditions d'utilisation de la base de données du CERQ (annexe 1).

La production du CERQ est assurée par la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Il est disponible gratuitement pour tous les ministères et organismes et le grand public par l'entremise du site FTP du MDDELCC. Les utilisateurs sont tenus de respecter les conditions d'utilisation des données géographiques du CERQ et de citer la référence de cet outil dans les publications de la façon suivante :

Gouvernement du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction de l'expertise en biodiversité (DEB), 2018. Cadre écologique de référence du Québec (CERQ) [Données numériques vectorielles]. Version de diffusion CERQ-VD201804. MDDELCC-DEB, Québec, Québec.

2 – Niveaux de perception du CERQ

La structure de la base de données suit la logique des niveaux de perception du cadre écologique de référence. Le CERQ aborde le territoire du général au particulier et s'inscrit dans un système hiérarchique de niveaux de perception emboîtés dont les premiers niveaux sont présentés à la figure 1. Le CERQ peut comprendre jusqu'à huit niveaux de perception.

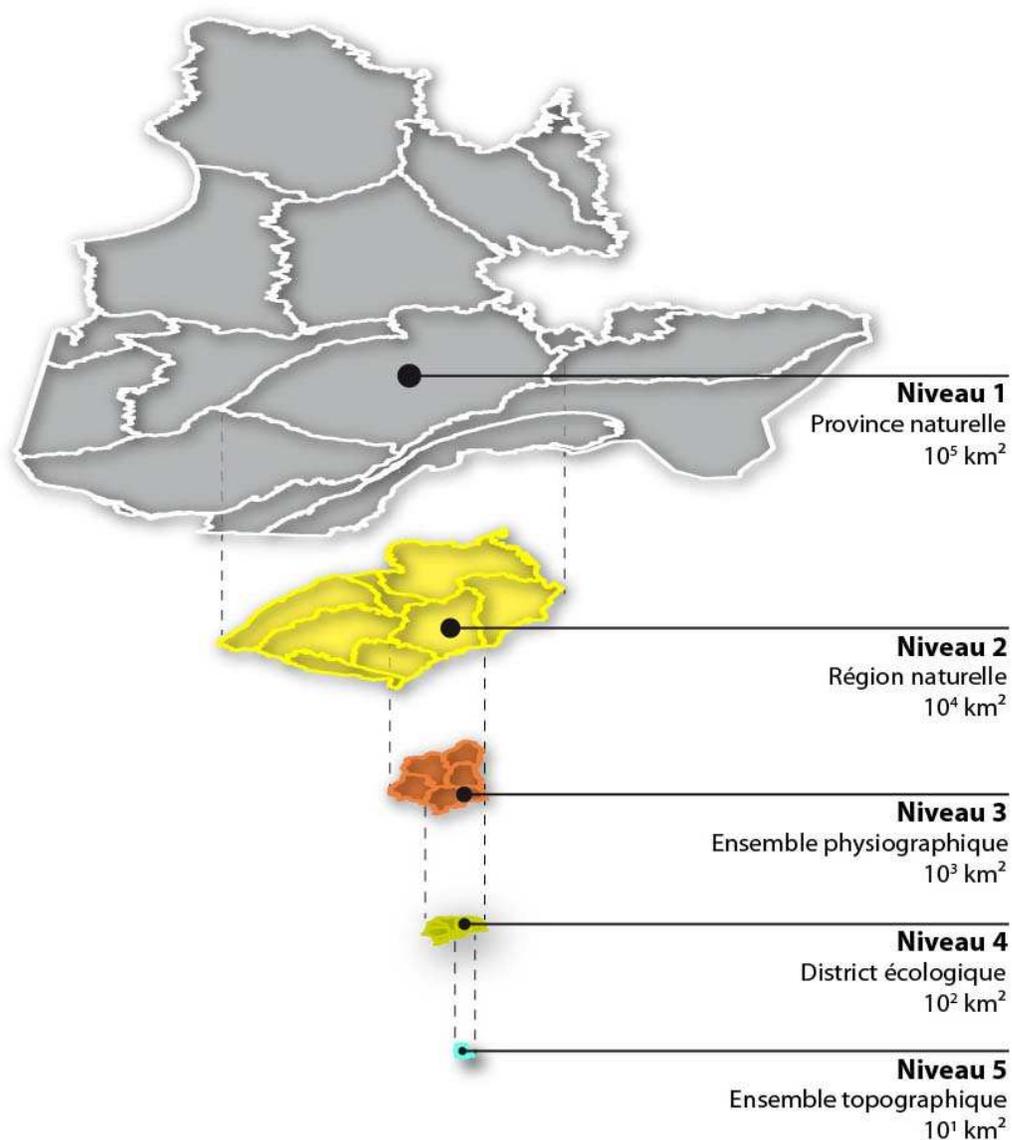


Figure 1 : Principaux niveaux de perception du CERQ

Niveau 1 : Les provinces naturelles sont des unités territoriales de très grande superficie (10^5 km^2) issue d'événements géologiques d'envergure continentale reliés à la tectonique des plaques.

Niveau 2 : Les régions naturelles sont des unités territoriales de grande superficie (10^4 km^2) située à l'intérieur d'une province naturelle, révélée par une configuration particulière du relief, issue de structures géologiques régionales ou d'événements quaternaires majeurs.

Niveau 3 : Les ensembles physiographiques sont des unités territoriales de 10^3 km^2 située à l'intérieur d'une région naturelle, révélée par une configuration particulière du relief, correspondant généralement à une structure géologique ou à un événement quaternaire particulier.

Niveau 4 : Les districts écologiques sont des unités territoriales de l'ordre de 10^2 km^2 située à l'intérieur d'un ensemble physiographique, révélée par une configuration particulière du relief, correspondant généralement à une structure géologique ou à un événement quaternaire particulier.

Niveau 5 : Les ensembles topographiques sont des unités territoriales de l'ordre de 10^1 km^2 située à l'intérieur d'un district écologique, correspondant à un ensemble (patron d'organisation) de formes simples de relief.

Dans la version actuelle de diffusion (VD2018), le CERQ a fait l'objet d'une importante mise à jour par rapport à la version précédente (VD2013). Les quatre premiers niveaux de perception sont cartographiés pour tout le territoire québécois tandis que le niveau 5 couvre la province naturelle des basses-terres du Saint-Laurent, la région administrative des Laurentides, le bassin versant de la rivière de l'Assomption et quelques projets des aires protégées en milieu nordique. Les autres territoires cartographiés aux niveaux 5 et 6 sont reliés à des projets spécifiques de connaissances écologiques réalisés avec des partenaires, seront intégrés dans la prochaine version de diffusion. La couverture cartographique actuellement disponible dans la version 2018 de diffusion du CERQ est présentée en annexe 2.

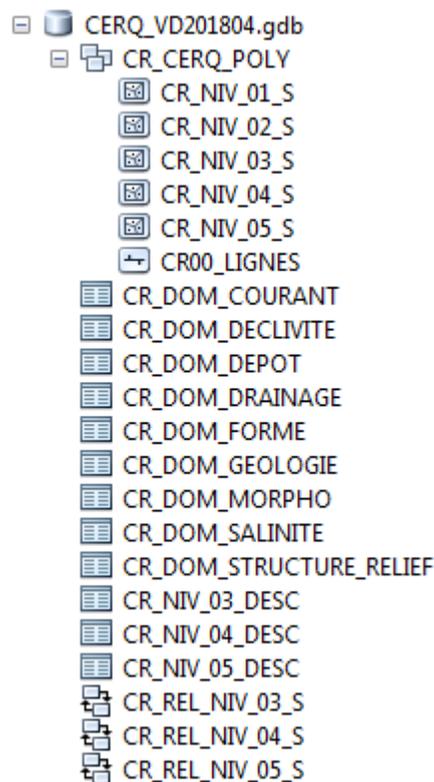
À noter que les noms de certaines provinces naturelles et de régions naturelles ont été modifiés par rapport à la version 2013 du CERQ. Un tableau de comparaison de noms entre VD2018 et VD2013 du CERQ est présenté en annexe 5 pour faciliter les utilisateurs de la VD2013 du CERQ.

3 - Organisation des données

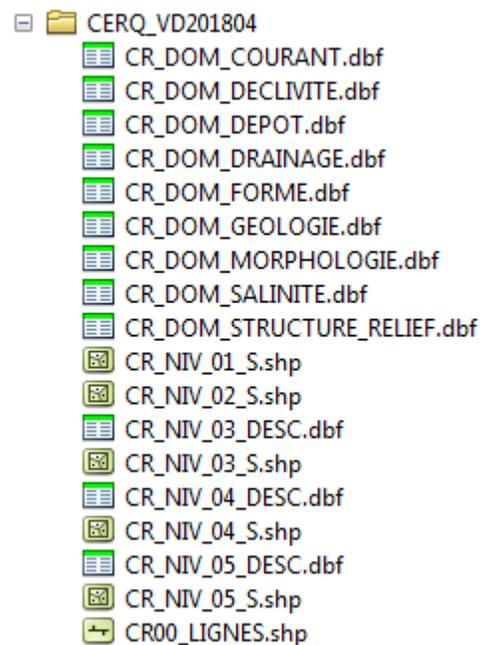
Formats de données

La base de données du CERQ est disponible en deux formats, soit le format ESRI (File Géodatabase) et le format ouvert (Shapefile/Dbase). Le contenu des deux formats est exactement le même à l'exception des relations de tables. Le format ouvert ne les supportant pas, il faut les créer manuellement avec le logiciel ArcMap. La procédure est expliquée à la section 4 qui traite de la consultation des données.

Format ESRI (File Géodatabase)



Format ouvert (Shapefile/dBase)



Les données cartographiques s'accompagnent d'une table de description générale, d'une table de description détaillée, de fichiers contenant les « relations » entre les tables, ainsi que de tables contenant les domaines de valeur utilisés. Le tableau suivant décrit chacune des classes d'entités de la base de données du CERQ ainsi que la signification des champs des domaines de valeurs.

Classe d'entité	Signification
CR_NIV_XX_S	Unités cartographiques d'un niveau de perception
CR_NIV_XX_DESC	Description détaillée d'un niveau de perception
CR_REL_NIV_XX_S	Relation entre niveau de perception et description détaillée
CR_DOM_*	Domaines de valeurs des variables descriptives

Champ	Description
DEPOT	Dépôts de surface
FORME	Forme de relief
GEOLO	Géologie du sol
MORPHO	Morphologie de relief
COURANT	Courant marin
SALINITE	Salinité de l'eau
STRUCTURE	Structure de relief
DECLI	Déclivité du relief
DRAIN	Drainage du sol

Description générale

La description générale de chacun des niveaux de perception est consignée dans sa table attributaire à l'exception des niveaux 1 et 2, qui sont décrits de manière littéraire¹. La description générale se décline en plusieurs champs qui décrivent les caractéristiques écologiques de chaque unité cartographique ainsi que le pourcentage terrestre, estimé à 5% près.

¹ Le niveau 1 (province naturelle), disponible à : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/rapports/Provinces_Internet_16-12-2014.pdf, le niveau 2 (région naturelle) : en production.

Description détaillée

L'hétérogénéité au sein d'une unité cartographique, de niveau 3 et inférieur, est exprimée par l'intermédiaire d'une table de description détaillée à l'aide de ces mêmes variables ainsi qu'un pourcentage d'occupation des types géomorphologiques, estimé à 5% près, et de leur ordre d'importance dans le polygone, 1 étant le type le plus important. Un type géomorphologique correspond à une combinaison de formes de terrain et de types de dépôts.

Domaine de valeurs

Dans le format ESRI, chaque domaine de valeurs est attribué directement aux variables descriptives qui s'y rattachent. Par contre, le format ouvert ne supporte pas cette fonction. Pour connaître la signification d'un code, il faut se référer aux tables de domaine de valeurs <CR_DOM_*>. Puisque les combinaisons possibles pour les codes de dépôts de surface sont très nombreuses, celles-ci sont consignées par types de dépôts (annexe 3).

Schéma de la base de données du CERQ

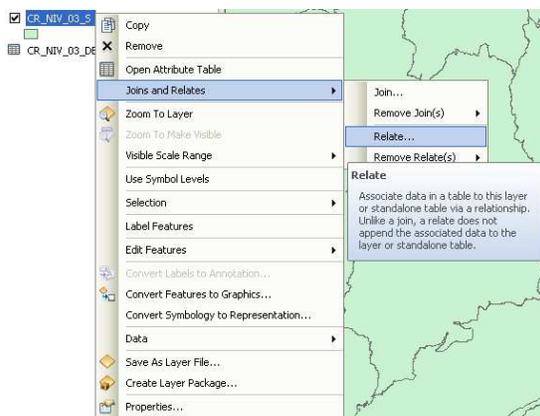
Le schéma global de la base de données du CERQ est présenté en annexe 4 du présent document.

4 - Consultation des données

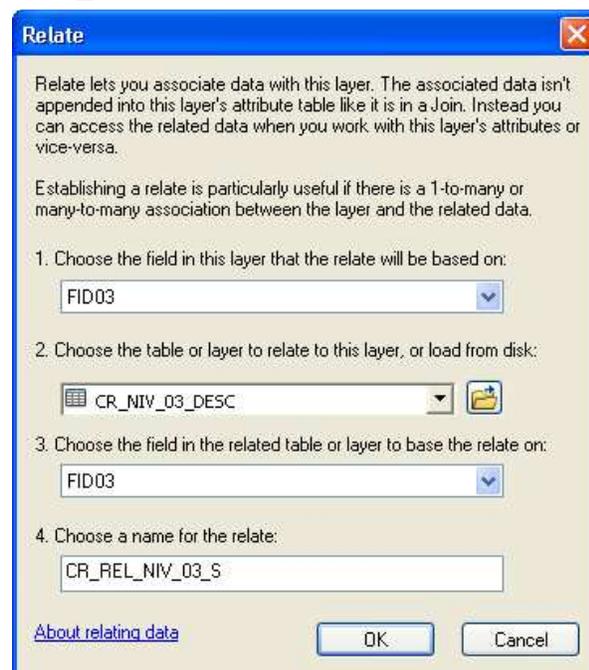
La correspondance entre une unité cartographique et sa description détaillée se fait par l'intermédiaire d'une relation basée sur le champ <FID_XX>. Dans le format ESRI, les relations sont déjà construites. Comme le format ouvert ne supporte pas une telle classe d'entité, il faut les construire dans le logiciel ArcMap. Les relations s'enregistrent directement dans le projet (MXD).

Activation des relations

1. Clic droit sur le niveau de perception et naviguer jusqu'à <Relate...>

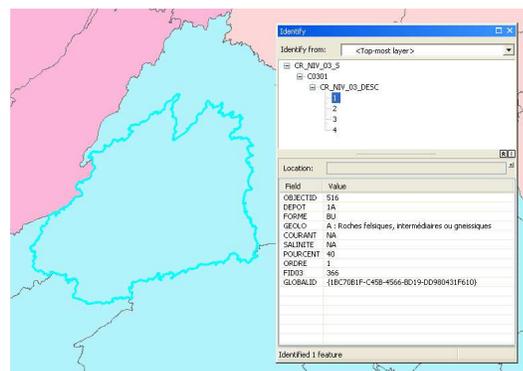


2. Construire la relation avec la table de description détaillée sur le champ <FID_XX>



Interrogation d'une unité cartographique

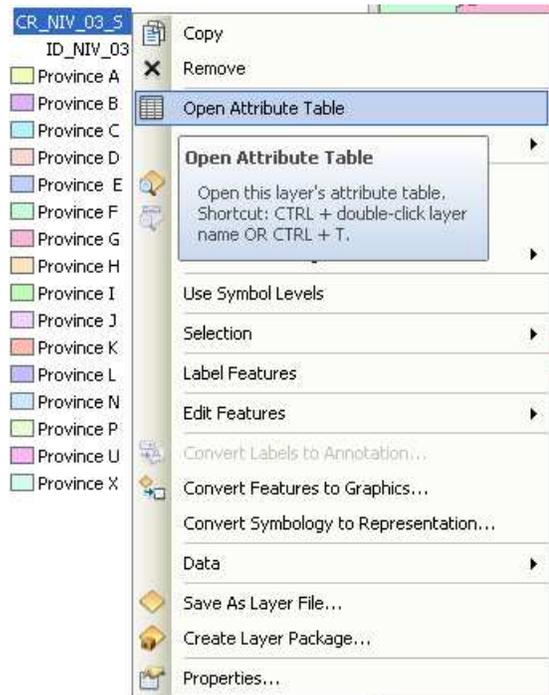
Dans ArcCatalog ou ArcMap, interrogez  une unité cartographique puis déployez la description générale pour ouvrir les descriptions détaillées.



Visionnement multiple

Une autre façon de consulter les données est d'utiliser les tables attributaires et descriptives directement. Dans ArcMap, sélectionnez  une ou plusieurs unités cartographiques et ouvrez la table attributaire du niveau de perception concerné. Passez en mode sélection  et activez la relation  pour ouvrir les descriptions détaillées.

Cette méthode fonctionne aussi en sens inverse. Vous pouvez sélectionner une ou plusieurs descriptions détaillées et, via la relation, trouver les unités cartographiques qui s'y rattachent.



Pour afficher les deux tables en même temps, procédez comme suit:

Table Options / Arrange Tables / New Horizontal Tab Group

OBJECTID*	Shape*	ID_NIV_03	NOM_EHS_PH	DEPOT	FORME	GEOLO	MORPHO	COURANT	SALINITE	P_TERRE	FID03*	GLOBALID*	Shape_Length	Shape_Area
103	Polygon	C0301	Battes du Lac Brochu	1A	BU	A	NA	NA	NA	75	366	(AD517086-489A-4379-BEDC-3AC1E77192BA)	651520.769868	6670672686.290669

OBJECTID*	DEPOT	FORME	GEOLO	COURANT	SALINITE	POURCENT	ORDRE	FID03*	GLOBALID*
516	1A	BU	A	NA	NA	40	1	366	(1BC70B1F-C45B-4566-ED19-DD980431F610)
517	1A	MN	A	NA	NA	20	2	366	(5727AD0E-31A7-44EF-A609-C66B8D6EA07C)
518	2	TR	D	NA	NA	20	3	366	(1E27F16A-9A34-41A5-BA86-26C7C3366104)
519	7	DE	D	NA	NA	20	4	366	(6D81268F-65DA-43CD-A796-F1FF278BA9FE)

Annexe 1 – Conditions d'utilisation des données géographiques du Cadre écologique de référence du Québec (CERQ)

Les fichiers numériques du CERQ ont été produits par la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Les utilisateurs sont tenus de respecter les conditions d'utilisation des données géographiques du CERQ et de citer la référence de cet outil dans les publications de la façon suivante :

Gouvernement du Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction de l'expertise en biodiversité (DEB), 2018. Cadre écologique de référence du Québec (CERQ) [Données numériques vectorielles]. Version de diffusion CERQ-VD201804. MDDELCC-DEB, Québec, Québec.

Vous devez respecter les conditions d'utilisation suivantes :

1. Le gouvernement du Québec détient les droits d'auteur et les droits de propriété sur les données numériques livrées et dont il est producteur.
2. Les données sont fournies « telles quelles » et, malgré une amélioration constante de la qualité de ses produits, le gouvernement du Québec n'en garantit pas l'intégrité, l'intégralité, l'exactitude ou la perfection.
3. Le gouvernement du Québec se réserve le droit de modifier et/ou de mettre à jour ses données en lien avec ses opérations courantes.
4. Le gouvernement du Québec ne peut être tenu responsable en ce qui a trait à toute réclamation, revendication ou action en justice, quelle qu'en soit la cause, concernant toute perte ou tout préjudice ou dommage, direct ou indirect, pouvant résulter de l'utilisation et/ou de la possession des données.
5. Dans le contexte de votre mandat et/ou projet, vous pouvez diffuser les données numériques qui vous seront fournies, incluant les données brutes, entières, sans traitement, sans transformation ou sans valeur ajoutée significative. Vous devez cependant indiquer la source des données, qu'elles soient brutes, traitées, transformées ou à valeur ajoutée. La diffusion de données par services WEB (WMS et WFS) ou Atlas WEB est également autorisée.

6. Vous n'êtes pas autorisé à vendre ces données, qu'elles soient originales ou améliorées.

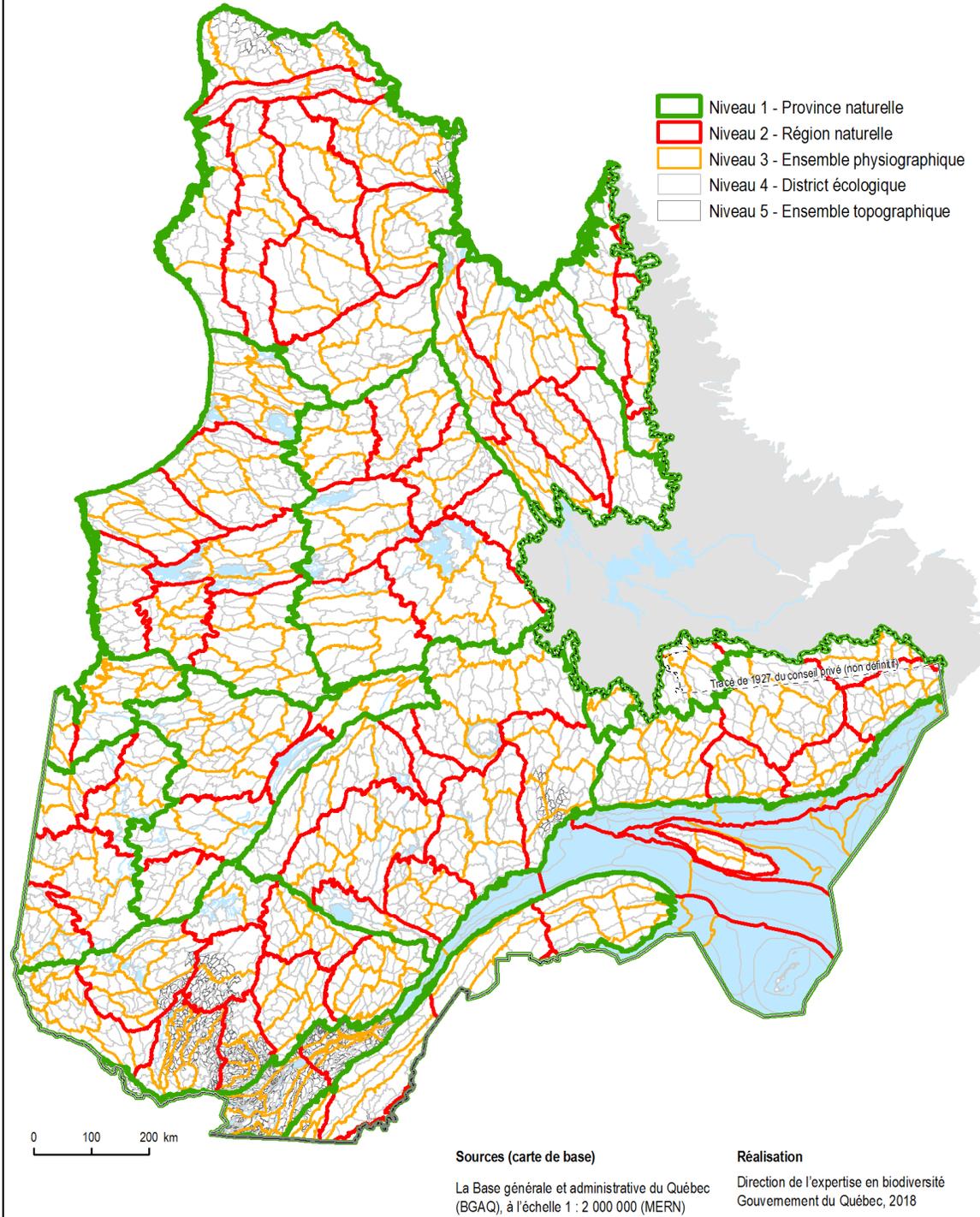
7. La présente entente ne limite en aucune façon le droit du gouvernement du Québec de fournir à d'autres parties des données identiques ou différentes.

8. Les données ne doivent pas être considérées comme étant des références officielles à caractère légal, cela malgré que certaines données servent à créer les cartes officielles du gouvernement du Québec.

9. L'utilisateur doit fournir au producteur du CERQ (MDDELCC-DEB) une copie électronique (format PDF) du ou des document(s) produit(s) dans le(s)quel(s) les données du CERQ ont été utilisées.

Pour toutes informations supplémentaires concernant les droits d'utilisations ou de diffusion, ou pour obtenir des droits particuliers relatifs à la réalisation de votre mandat et/ou projet, veuillez contacter directement la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) du MDDELCC, en adressant votre demande à M. Tingxian Li à l'adresse suivante : tingxian.li@mddelcc.gouv.qc.ca.

Annexe 2 - Couverture cartographique du CERQ – version de diffusion 201804



Annexe 3 – Codification des dépôts de surface

1 - Dépôts glaciaires

Genèse/Morphologie	Épaisseur ⁽²⁾	Modificateur ⁽¹⁾
Moraine de fond sans morphologie particulière épousant le relief du roc sous-jacent et déposé en milieu terrestre (A)	Mince (M) Épais (E) Très épais (P)	Apport Dans la matrice (Y) Fin : limon argile (L) Moyen : sable <25% pierrosité (S) Grossier : sable >25% pierrosité (G) Par stratification (S) ⁽¹⁾ Fin : limon argile (L) Moyen : sable <25% pierrosité (S) Grossier : sable >25% pierrosité (G) Délavage de la matrice (V) graveleux (G) blocs (B) De gravité (colluvion) (C) Modification sans distinction (R)
Moraine de fond sans morphologie particulière épousant le relief du roc sous-jacent et déposé en milieu aquatique (P)		
1P1 : Till de Gentilly		
Drumlins (drumlinoïdes) déposé en milieu terrestre (D)		
Drumlins (drumlinoïdes) déposé en milieu aquatique (C) (Till de Cochrane)		
Moraine de Rogen (R)	Épais (E) Très épais (P)	
Moraine frontale (M)	Toujours très épais	
Moraine de De Geer (G)	Épais (E) Très épais (P)	
Moraine d'ablation (B)		
Moraine de décrépitude (H)		
Crag and Tail (1T) ⁽³⁾	Épais (E) Mince (M)	

- 1 Apport de matériel en discontinuité texturale en surface du dépôt morainique original
- 2 Classe d'épaisseur des dépôts
(M) : Mince (30 cm à 100 cm)
(E) : Épais (100 cm à 200 cm)
(P) : Très épais (>200 cm)
- 3 Forme ellyptoïde constituée d'un noyau rocheux et d'un placage de till disposé à l'aval dans le sens de l'écoulement de la glace.

2 - Dépôts fluvioglaciaires

Environnement glaciaire	Mise en place ou morphologie	Épaisseur ⁽²⁾	Texture et pierrosité %
Pro glaciaire (B)	Épandage (E)	Mince (M) Épais (E) Très épais (P)	Moyenne : sable <25% pierrosité (S) Grossière : sable >25% pierrosité (G)
	Deltaïque (D)	Épais (E) Très épais (P)	
Juxtaglaciaire (A)	Esker (K) Kame, terrasse et delta de kame (T)	Toujours très épais (P)	

3 - Dépôts alluvionnaires

Mise en place	Dynamique	Épaisseur ⁽²⁾	Texture	Dépôt sous-jacent	
Fluviatile (F)	Actuelle (A)	Mince (M)	Fine (Argile limon) (L) Moyenne (sable <25% pierrosité) (S) Grossière (sable >25% pierrosité) (G)	Roc et blocs (R) Till, sable et gravier (T) Argile limon (A)	
		Épais (E) Très épais (P)			
	Ancienne (B)	Mince (M)		Roc et blocs (R) Till, sable et gravier (T) Argile limon (A)	
		Épais (E) Très épais (P)			
Deltaïque marin (D)	Actuelle (A)	Épais (E) Très épais (P)			
	Ancienne (B)				
Fluviomarine (M)	Ancienne (B)	Mince (M)			Argile limon (A) Roc (R)
Fluviolacustre (L)	Ancienne (B)	Épais (E) Mince (M)			Argile limon (A) Roc (R)
Deltaïque lacustre (G)	Actuelle (A)	Épais (E) Très épais (P)			
	Ancienne (B)				
Cône alluvial (C)	Actuelle (A)	Très épais (P)			

4 – Dépôts Glacio-lacustres

Mise en place	Épaisseur ⁽²⁾	Texture	Dépôt sous-jacent
Eau agitée (S)	Mince (M)	Moyenne (sable <25% pierrosité) (S)	Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T) Argile limon (A)
	Épais (E) Très épais (P)		
Eau calme (A)	Mince (M)	Fine (Limon) (L) Très fine (argile) (A)	Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T)
	Épais (E) Très épais (P)		
Deltaïque (D)			

5 - Dépôts Glacio-marins

Mise en place	Épaisseur ⁽²⁾	Texture	Dépôt sous-jacent
Eau agitée (S)	Mince (M)	Moyenne (sable <25% pierrosité) (S)	Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T) Argile limon (A)
	Épais (E) Très épais (P)		
Eau calme (A)	Mince (M)	Fine (Limon) (L) Très fine (argile) (A)	Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T)
	Épais (E) Très épais (P)		
Lithalse (LT)			

6- Dépôts littoraux

Dynamique	Mise en place	Épaisseur ⁽²⁾	Texture	Dépôt sous-jacent
Lacustre (actuel) (A) Lacustre (subactuel) (S) Glacio-lacustre (ancien) (B) Marin ou estuarien (actuel) (C) Glacio-marin (ancien) (D)	Haut de plage (H) Bas de plage (B)	Mince (M) Épais (E) Très épais (P)	Fine (Argile limon) (L) Moyenne (sable <25% pierrosité) (S) Grossière (sable >25% pierrosité) (G)	Si mince : Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T) Argile limon (A)

7- Dépôts organiques

Épaisseur	Régime trophique	Matériau sous-jacent
>40 cm sur minéral	Tourbe ombrotrophe (O)	Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T) Argile limon (A)
	Tourbe minérotrophe (M)	
>15 cm fibrique à humique en milieu arctique	Tourbe minérotrophe arctique (A)	
10-40 cm sur roc et parfois >40 cm	Humus forestier (F)	
>15 cm fibrique à humique en milieu arctique sur les bourrelets d'ostiole	Tourbe sur les bourrelets d'ostiole (B)	
Palse	Palse (P)	

8- Dépôts d'altération et de versants

Origine	Dynamique	Épaisseur ⁽²⁾	Texture	Dépôt sous-jacent
Altération (A)	Actuel (A)	Mince (M)		
		Épais (E)		
Éboulis (bloc, cône dejection) (B)		Très épais (P)		
Colluvionnement (Solifluxion) texture fine (C)	Actuel (A)	Mince (M)		Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T)
	Ancien (N)	Épais (E) Très épais (P)		
Décrochement (Glissement) (D)		Très épais (P)	Till, sable et gravier (T) Argile limon (A)	

9- Dépôts éoliens

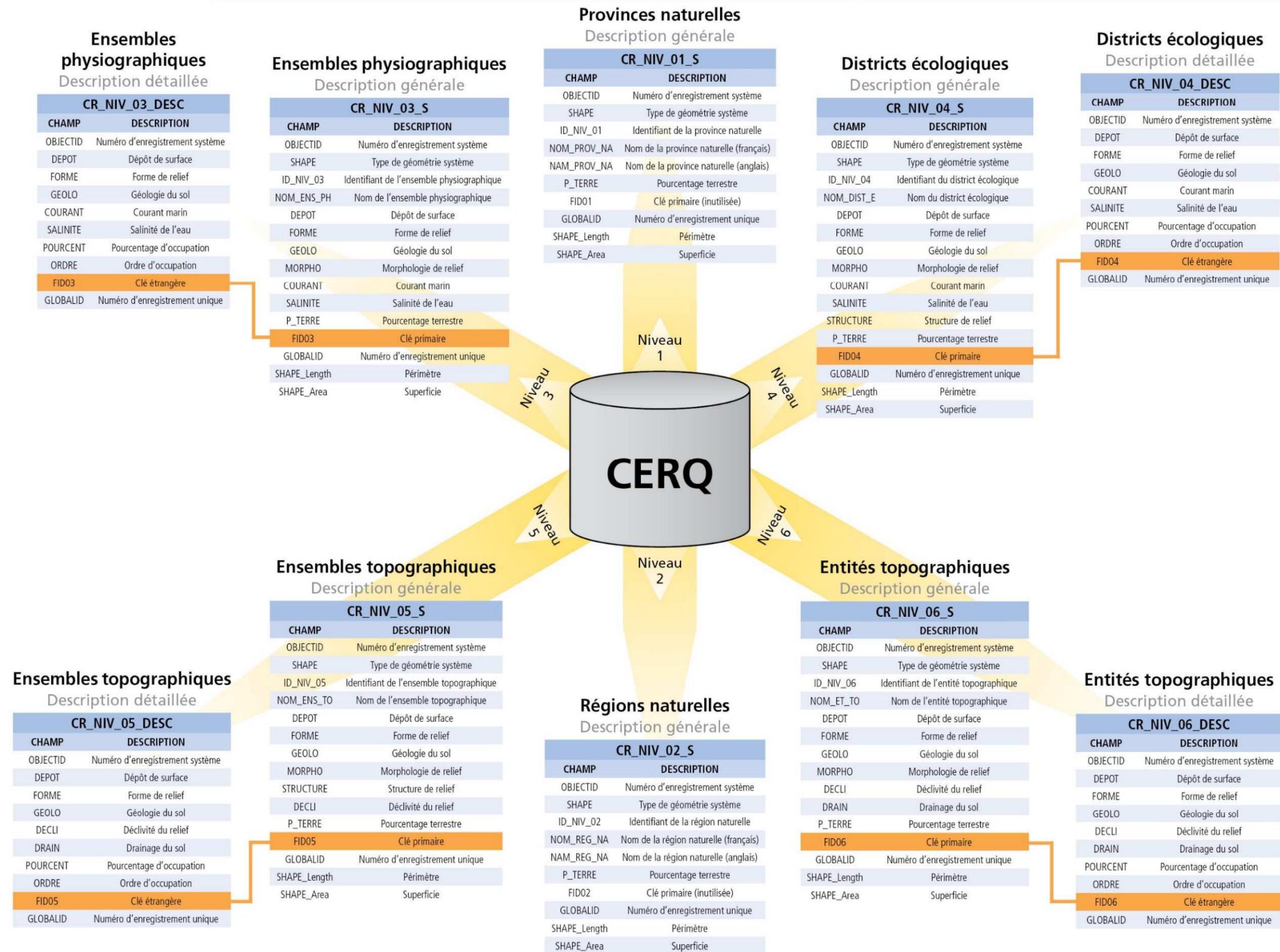
Morphologie	Dynamique	Épaisseur ⁽²⁾	Matériau sous-jacent
Dunes (D)	Actif (A) Fixé (F)	Toujours très épais	
Caoudeyre (C)	Actif (A)		
Loess (L)	Ancien (B)	Mince (M)	Roc et bloc (R) Till, sable et gravier (T)

0 - Les affleurement rocheux et placage discontinu

Nom du dépôt	CODE
Affleurement rocheux et till (till mince et placage de till > 50-80 % et roc < 50-20 %)	0T
Affleurement rocheux et sable ou gravier (sable > 50-80 % et roc < 50-20 %)	0S
Affleurement rocheux et argile ou limon (argile ou limon > 50-80 % et roc < 50-20 %)	0A
Affleurement rocheux et tourbe (tourbe > 50-80 % et roc < 50-20 %)	0B
Affleurement rocheux (roc > 80 % et autre dépôt meuble < 20 %)	0R
Si autre dépôt meuble > 80 % et roc < 20 % alors on donne la valeur du dépôt meuble	
Champ de bloc issu de gélifraction	0G

ANNEXE 4

Schéma de la base de données du Cadre Écologique de Référence du Québec (CERQ)



Annexe 5 – Tableau de comparaison des noms de provinces naturelles et de régions naturelles entre la version de diffusion 2018 et la version de diffusion 2013

Notes : 1. VD : version de diffusion; <No> : numéro de ligne du tableau; <FID01> et <FID02> : Clé primaire dans la base de données; <ID_NIV_01> et <ID_NIV_02> : identifiant de la province naturelle et de la région naturelle dans la base de données.

2. Les cases surlignées en jaune correspondent aux noms changés en VD2018 par rapport à la VD2013.

3. Les noms en français et en anglais ont été vérifiés auprès de la Commission de Toponymie du Québec et conformément à la Charte de la langue française.

Les provinces naturelles

No	FID01	ID_NIV_01	Nom (VD2018)	Name (VD2018)	Nom (VD2013)	Name (VD2013)
1	11	A	Les Appalaches	Les Appalaches (<i>Appalachian Mountains</i>)	Les Appalaches	Northern Appalaches
2	13	B	Basses-terres du Saint-Laurent	Saint-Laurent (<i>St. Lawrence</i>) Lowlands	Basses-terres du Saint-Laurent	St. Lawrence Lowlands
3	14	C	Les Laurentides méridionales	Southern Laurentides Highlands	Les Laurentides méridionales	Southern Laurentides
4	6	D	Les Laurentides centrales	Central Laurentides Highlands	Les Laurentides centrales	Central Laurentides
5	7	E	Plateau de la Moyenne-et-Basse-Côte-Nord	Middle and Lower Côte-Nord Plateau	Plateau de la Basse-Côte-Nord	Basse-Côte-Nord Plateau
6	9	F	Basses-terres de l'Abitibi	Abitibi Lowlands	Basses-terres de l'Abitibi	Abitibi Lowlands
7	8	G	Hautes-terres de Mistassini	Mistassini Uplands	Hautes-terres de Mistassini	Mistassini Highlands
8	5	H	Collines de la Grande Rivière	La Grande Rivière Hills	Collines de la Grande Rivière	La Grande Rivière Hills
9	4	I	Plateau central du Nord-du-Québec	Nord-du-Québec Central Plateau	Plateau central du Nord-du-Québec	Nord-du-Québec Central Plateau
10	1	J	Péninsule d'Ungava	Péninsule d'Ungava	Péninsule d'Ungava	Ungava Peninsula
11	3	K	Bassin de la baie d'Ungava	Baie d'Ungava (<i>Ungava Bay</i>) Basin	Bassin de la baie d'Ungava	Ungava Bay Basin
12	2	L	Massif du Labrador septentrional	<i>Northern Labrador Highlands</i>	Labrador septentrional	Northern Labrador
13	12	N	Les Adirondacks	Adirondacks Mountains	Les Adirondacks	Adirondacks Mountains
14	1601	O	Hautes-terres d'Algonquin	Algonquin Uplands	Hautes-terres algonquines	Algonquin Highlands
15	1928	P	Basses-terres de la baie James	Baie James (<i>James Bay</i>) Lowlands	Basses-terres de la baie James	James Bay Lowlands
16	1929	S	Hautes-terres d'Algoma	Algoma Uplands	Hautes-terres d'Algoma	Algoma Highlands
17	2571	U	Plateau du Labrador central	Central Labrador Plateau	Labrador central	Central Labrador
18	10	X	Estuaire et golfe du Saint-Laurent	Estuary and Golfe du Saint-Laurent (<i>Gulf of St. Lawrence</i>)	Estuaire et golfe du Saint-Laurent	St. Lawrence Estuary and Gulf
19	5131	Y	Détroit d'Hudson	Détroit d'Hudson (<i>Hudson Strait</i>)	Détroit d'Hudson	Hudson Strait
20	5132	Z	Baie d'Hudson	Baie d'Hudson (<i>Hudson Bay</i>)	Baie d'Hudson	Hudson Bay

Les régions naturelles

No	FID02	ID_NIV_02	Nom (VD2018)	Name (VD2018)	Nom (VD2013)	Name (VD2013)
1	83	A01	Montagnes Vertes	Montagnes Vertes (<i>Green Mountains</i>)	Montagnes Vertes	Green Mountains
2	38	A02	Plateau d'Estrie-Beauce	Estrie-Beauce Plateau	Plateau d'Estrie-Beauce	Estrie-Beauce Plateau
3	69	A03	Collines de Témiscouata	Témiscouata Hills	Collines de Temiscouata	Temiscouata Hills
4	32	A04	Péninsule de la Gaspésie	Péninsule de la Gaspésie	Péninsule de la Gaspésie	Péninsule de la Gaspésie
5	18	A05	Plateau de la Ristigouche	Ristigouche Plateau	Plateau de Carleton et hautes-terres de Restigouche	Mount Carleton Highlands and Restigouche Uplands
6	321	A07	Collines d'Aroostook	Aroostook Hills	Collines et monts d'Aroostook	Aroostook Hills and Mountains
7	19	A08	Montagnes Blanches	Montagnes Blanches (<i>White Mountains</i>)	Montagnes Blanches	White Mountains
8	64	B01	Plaine du haut Saint-Laurent	Upper Saint-Laurent Plain	Plaine du haut Saint-Laurent	Upper Saint-Laurent Plain
9	51	B02	Plaine du moyen Saint-Laurent	Middle Saint-Laurent Plain	Plaine du moyen Saint-Laurent	Middle Saint-Laurent Plain
10	58	B03	Plaine d'Ottawa	Ottawa Plain	Plaine d'Ottawa	Ottawa Plain
11	79	C01	Plateau de la Dumoine	Dumoine Plateau	Plateau de la Dumoine	Dumoine Plateau
12	74	C02	Collines La Vérendrye	La Vérendrye Hills	Buttons de La Vérendrye	La Vérendrye Hills
13	8	C03	Dépression du réservoir Gouin	Réservoir Gouin Depression	Dépression du réservoir Gouin	Reservoir Gouin Depression
14	33	C04	Dépression de Mont-Laurier	Mont-Laurier Depression	Dépression de Mont-Laurier	Mont-Laurier Depression
15	7	C05	Massif du mont Tremblant	Mont Tremblant Highlands	Massif du mont Tremblant	Mont Tremblant Highlands
16	28	C06	Plateau de Parent	Parent Plateau	Plateau de Parent	Parent Plateau
17	11	C07	Massif de la Windigo	Windigo Highlands	Massif de la Windigo	Windigo Highlands
18	4	C08	Dépression de La Tuque	La Tuque Depression	Dépression de La Tuque	La Tuque Depression
19	53	C09	Massif du lac Jacques-Cartier	Lac Jacques-Cartier Highlands	Massif du lac Jacques-Cartier	Lac Jacques-Cartier Highlands
20	31	D01	Graben du Saguenay	Saguenay Graben	Graben du Saguenay	Saguenay Graben
21	13	D02	Dépression du lac Manouane	Lac Manouane Depression	Dépression du lac Manouane	Lac Manouane Depression
22	56	D03	Collines du lac Péribonka	Lac Péribonka Hills	Collines du lac Péribonka	Lac Péribonka Hills
23	54	D04	Massif des monts Valin	Monts Valin Highlands	Monts Valin	Monts Valin
24	24	D05	Massif de la Manouanis	Manouanis Highlands	Massif de la Manouanis	Manouanis Highlands
25	70	D06	Plateau de la Manicouagan	Manicouagan Plateau	Plateau de la Manicouagan	Manicouagan Plateau
26	27	D07	Cuvette du réservoir Manicouagan	Réservoir Manicouagan Basin	Cuvette du réservoir Manicouagan	Reservoir Manicouagan Basin
27	2	D08	Plateau de la Sainte-Marguerite	Sainte-Marguerite Plateau	Plateau de la Sainte-Marguerite	Sainte-Marguerite Plateau
28	80	E01	Massif du lac Magpie	Lac Magpie Highlands	Massif du lac Magpie	Lac Magpie Highlands
29	4183	E02	Collines du lac Watshishou	Lac Watshishou Hills	Collines du lac Watshishou	Watshishou Lake Hills
30	17	E03	Plateau du Petit Mécatina	Petit Mécatina Plateau	Plateau du Petit Mécatina	Petit Mécatina Plateau
31	4184	E04	Collines de Mécatina	Collines de Mécatina	Collines de Mécatina	Mecatina Hills
32	72	E05	Collines de la basse Saint-Augustin	Lower Saint-Augustin Hills	Collines de la moyenne Saint-Augustin	Middle Saint-Augustin Hills
33	81	E07	Plateau de la haute Saint-Augustin	Upper Saint-Augustin Plateau	Plateau de la haute Saint-Augustin	Upper Saint-Augustin Plateau
34	39	F01	Basses-terres du lac Témiscamingue	Lac Témiscamingue Lowlands	Basses-terres du lac Témiscamingue	Lac Témiscamingue Lowlands
35	12	F02	Plaine de l'Abitibi	Abitibi Plain	Plaine de l'Abitibi	Abitibi Plain
36	48	F03	Dépression de Matagami	Matagami Depression	Dépression de Matagami	Matagami Depression
37	57	F04	Plaine de la Turgeon	Turgeon Plain	Plaine de la Turgeon	Turgeon Plain
38	25	G01	Collines du lac Mégiscane	Lac Mégiscane Hills	Collines du lac Mégiscane	Lac Mégiscane Hills
39	43	G02	Dépression de la Chibougamau	Chibougamau Depression	Dépression de la Chibougamau	Chibougamau Depression
40	55	G03	Plateau de la haute Rupert	Upper Rupert Plateau	Plateau de la haute Rupert	Upper Rupert Plateau

No	FID02	ID_NIV_02	Nom (VD2018)	Name (VD2018)	Nom (VD2013)	Name (VD2013)
41	1623	G04	Lac Mistassini	Lac Mistassini	Lac Mistassini	Lac Mistassini
42	78	G05	Monts Otish	Monts Otish	Mont Otish	Mont Otish
43	30	H01	Buttons de l'Opinaca	Opinaca Hills	Buttons de l'Opinaca	Opinaca Hills
44	337	H02	Bas plateau du lac Sakami	Lac Sakami Low Plateau	Bas plateau du lac Sakami	
45	34	H03	Basses-terres du lac Duncan	Lac Duncan Lowlands	Basses-terres du lac Duncan	Lac Duncan Plaine
46	9	H04	Dépression de la Grande Rivière	La Grande Rivière Depression	Dépression de la Grande Rivière	La Grande Rivière Depression
47	338	H05	Bas plateau du lac Julian	Lac Julian Low Plateau	Monticules du lac Burton	
48	42	H06	Plateau de la Grande rivière de la Baleine	Grande rivière de la Baleine Plateau	Plateau de la Grande rivière de la Baleine	Grande rivière de la Baleine Plateau
49	339	H07	Plateau de la Nastapoka	Nastapoka Plateau	Plateau de la rivière Nastapoka	Nastapoka River Plateau
50	977	I01	Plateau du lac Naococane	Lac Naococane Plateau	Buttons des lacs Naococane et Nichicun	
51	978	I02	Dépression du réservoir de Caniapiscau	Réservoir de Caniapiscau Depression	Buttons du réservoir de Caniapiscau	
52	988	I03	Plateau du lac du Sable	Lac du Sable Plateau	Plateau du lac du Sable	Lac du Sable Plateau
53	979	I04	Dépression du lac Bienville	Lac Bienville Depression	Plateau des réservoirs Laforge-1 et 2	
54	980	I05	Plateau du lac Sérigny	Lac Sérigny Plateau	Plateau de la rivière Caniapiscau	
55	982	I06	Collines du lac D'Iberville	Lac D'Iberville Hills	Buttons du lac D'Iberville	
56	981	I07	Plateau du lac Châteauguay	Lac Châteauguay Plateau	Plateau du lac Châteaugay	
57	62	J01	Plateau du lac Nedlouc	Lac Nedlouc Plateau	Plateau de la rivière aux Mélèzes	Melezes river plateau
58	45	J02	Plateau du lac Bacqueville	Lac Bacqueville Plateau	Plateau du lac Bacqueville	Lake Bacqueville plateau
59	71	J03	Plateau du lac Faribault	Lac Faribault Plateau	Plateau du lac Faribault	Lake Faribault plateau
60	983	J04	Basses-terres de Puvirnitug	Puvirnitug Lowlands	BassesTerres de Povungnituk	Povungnituk lowlands
61	984	J05	Plateau du lac Couture	Lac Couture Plateau	Plateau du lac Couture	Lake Couture plateau
62	985	J06	Plateau du lac Lesdiguières	Lac Lesdiguières Plateau	Plateau du lac Lesdiguières	Lake Lesdiguières plateau
63	35	J07	Plateau de la Vachon	Vachon Plateau	Haut plateau de la Vachon	Vachon high plateau
64	52	J08	Monts de Puvirnitug	Monts de Puvirnitug	Monts de Puvirnitug	Puvirnitug hills
65	49	J09	Plateau de Salluit	Salluit Plateau	Plateau de Salluit	Salluit plateau
66	1310	K01	Collines de Schefferville	Schefferville Hills	Collines de Schefferville	Attikamagen Lake Hills
67	36	K02	Collines de la De Pas	De Pas Hills	Buttes de la rivière De Pas	De Pas River Buttes
68	3543	K03	Dépression du lac Jeannin	Lac Jeannin Depression	Dépression du lac Jeannin	
69	16	K04	Basses-terres de la rivière à la Baleine	Rivière à la Baleine Lowlands	Basses Terres de la Baleine	
70	3544	K05	Collines du lac aux Feuilles	Lac aux Feuilles Hills	Collines de la baie aux Feuilles	
71	2264	L01	Collines de Mistastin	Mistastin Hills	Collines de Mistastin	
72	2265	L04	Haut plateau de la George	Upper George Plateau	Haut plateau de la George	
73	2266	L05	Bas plateau de la George	Lower George Plateau	Bas plateau de la George	
74	2587	L06	Monts Torngat	Monts Torngat (<i>Torngat Mountains</i>)	Monts Torngat	Torngat Mountains
75	60	N01	Les Adirondacks	Adirondacks Mountains	Les Adirondacks	Adirondacks Mountains
76	4848	O01	Graben Ottawa-Bonnechere	Ottawa-Bonnechere Graben		
77	29	P01	Plaine de Waskaganish	Waskaganish Plain	Basses-Terres de la Baie de Rupert	Rupert Plain Baie
78	82	P02	Plaine de la basse Harricana	Lower Harricana Plain	Plaine littorale de la baie James	Baie James Littorale Plain
79	4850	S01	Collines de Lake Temagami	Lake Temagami Hills		
80	1304	U01	Plateau du lac Brûlé	Lac Brûlé Plateau	Plateau des lacs Brûlé - Fournier	

No	FID02	ID_NIV_02	Nom (VD2018)	Name (VD2018)	Nom (VD2013)	Name (VD2013)
81	1305	U02	Plaine du lac Joseph	Lac Joseph Plain	Plaine du lac Joseph	
82	1308	U05	Plateau de Wilson Lake	Wilson Lake Plateau	Plateau de Wilson Lake	Wilson Lake Plateau
83	63	X01	Estuaire du Saint-Laurent	Saint-Laurent Estuary	Estuaire du Saint-Laurent	Fleuve Saint-Laurent
84	3	X02	Chenal Laurentien central	Middle Chenal Laurentien (<i>Laurentian Channel</i>)	Golfe du Saint-Laurent honguedois	Golfe du Saint-Laurent (Déroit d'Honguedo)
85	6	X03	Plate-forme de la Côte-Nord	Côte-Nord Shelf	Golfe du Saint-Laurent nord-côtier	Golfe du Saint-Laurent (Côte-Nord)
86	50	X04	Île d'Anticosti	Île d'Anticosti	Île d'Anticosti	Île d'Anticosti
87	37	X05	Plate-forme et chenal d'Anticosti	Plate-forme et chenal d'Anticosti (<i>Anticosti Shelf and Channel</i>)	Golfe du Saint-Laurent d'Anticosti	Golfe du Saint-Laurent d'Anticosti
88	46	X06	Plate-forme des îles de la Madeleine	Île de la Madeleine Shelf (<i>Magdalen Shelf</i>)	Golfe du Saint-Laurent madelinien	Golfe du Saint-Laurent (Îles de la Madeleine)
89	4839	Y01	Baie d'Ungava	Baie d'Ungava (<i>Ungava Bay</i>)	Baie d'Ungava	Ungava bay
90	4840	Y02	Plate-forme de Charles Island	Charles Island Shelf	Plate-forme et bassin de Charles Island	
91	4843	Z01	Baie James	Baie James (<i>James Bay</i>)	Baie James	James Bay
92	4844	Z02	Plate-forme de Belcher Islands	Belcher Islands Shelf	Plate-forme de Belcher	
93	4845	Z03	Banc de Mansel	Mansel Bank	Banc de Mansel	Mansel Bank